

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	16 (1970)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	En France l'activité de nos sociétés dans chaque arrondissement consulaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

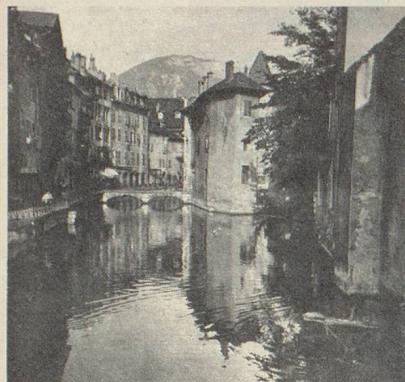
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# en France l'activité de nos sociétés dans chaque arrondissement consulaire

## Annecy



### Consulat

25, rue Royale,  
Tél : 45-18-82 - 45-31-80.  
M. Hurni Guillaume, Consul.  
M. Widmayer Elisée, Vice-Consul.

## Société suisse Léman-Mont-Blanc Section de Saint Julien

La promenade offerte gracieusement à nos « anciens » s'est faite le dimanche 13 septembre. Nous étions un car de 45 personnes et c'est la terre vaudoise — plus précisément le Jura — qui nous a accueillis. Après Lausanne, Yverdon où nous avions un arrêt « café », nous visitions « L'Auberson » avant de venir déjeuner à Ste Croix.

Si vous ne connaissez pas « L'Auberson » — musée de musiques mécaniques anciennes — ne manquez pas surtout d'y consacrer une petite heure. C'est un lieu charmant où, à l'admiration pour tout ce mécanisme si précis, se mêle un peu de poésie.

Le retour se fit par Vallorbe, le lac de Joux et la vallée, toujours si remplie de lumières en automne.

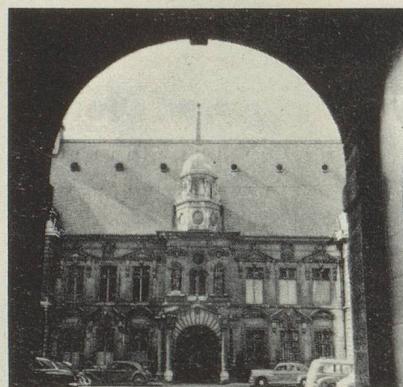
A 20 heures, nous étions à St Julien où sur la place du Crêt, un « forum » eut lieu en élaborant des projets pour l'année

prochaine. Mais que de choses peuvent se passer en une année...

### Sociétés

**Union suisse de Savoie**  
Section d'Aix-les-Bains  
35, chemin de Saint-Pol  
73 - Aix-les-Bains  
**Cercle suisse d'Annecy**  
31, rue Sommeiller  
74 - Annecy  
**Société suisse Léman-Mont-Blanc**  
4, rue de l'Hôtel-Dieu  
74 - Thonon-les-Bains

## Besançon



### Consulat

15 bis, avenue Fontaine Argent,  
Tél : 80-18-83.  
M. Prodolliet Ernest, Consul.  
M. Brodt Robert-Henri, Vice-Consul.

## Départ de M. E. Prodolliet, Consul de Suisse à Besançon.

Le Messager suisse de France qui pénètre pour la première fois dans tous les foyers suisses de ce pays me donne l'occasion de prendre congé de tous les compatriotes de mon arrondissement. Ils sont plus de dix mille. Un seul s'en va. Il rentre au pays après 44 ans de service à l'étranger, dont 8 à Besançon et, un peu ému, il vous dit, également au nom de son épouse, adieu et merci.

E. Prodolliet.

## Fesches-le-Châtel

### Banquet amical de la Société suisse

La Société suisse de Fesches-le-Châtel et des communes environnantes, dont le président est M. Emile Voiard, de Dampierre-les-Bois a organisé son banquet annuel au restaurant Santini, à Fesches-le-Châtel. Autour du président et de son épouse, avaient pris place M. Brodt et Madame, vice-consul de Suisse à Besançon, ainsi que M. Wanner et Madame, président de la Société suisse du Pays de Montbéliard. Un bon nombre de sociétaires et amis, assistaient à ce repas fort réussi.

Au dessert, le président dit toute sa satisfaction de se trouver au milieu de ses sociétaires et invités. Il excusa M. Muller maire de Fesches-le-Châtel, retenu par ses fonctions à une réunion régionale et salua l'assemblée en son nom. M. le Consul Prodolliet, en vacances, s'était excusé également.

M. Voiard pria M. Brodt de le saluer à son retour à Besançon et de lui souhaiter une bonne et longue retraite en fin d'année.

M. Brodt après avoir remercié la Société suisse pour son aimable invitation, dit combien il était satisfait ainsi que son épouse d'avoir passé un agréable après-midi parmi des compatriotes et amis et traita quelques problèmes d'actualité concernant les nationaux suisses. Le vétéran Auguste Erard, qui est également président d'honneur, obtint un vif succès par sa musique improvisée.

Encore une bonne journée passée entre sociétaires vieillissants, mais qui souhaiteraient se retrouver ensemble pendant de longues années.

## Pontarlier

« Comme chaque année, la Société suisse de Pontarlier vient d'offrir à ses retraités sa traditionnelle sortie d'automne, qui est au même titre que son « goûter des vieux » toujours très apprécié de ses membres, dont la majorité se compose de personnes d'un âge déjà très avancé.

Ajoutons que cette société, qui est la plus forte de Franche-Comté, est en premier lieu une société de bienfaisance et que le nombre de ses adhérents est de 140 environ.

Sous la dynamique direction de son Président M. Léon Bolle et des 9 membres de son comité, la Société suisse de Pontarlier prend chaque année plus d'importance et nous ne pouvons que souhaiter à cette société plein succès dans la voie qu'elle s'est tracée : aider les Suisses de Franche-Comté dans toute la mesure de ses moyens. »

## Sociétés

### Société suisse de Besançon

6, rue Lacoré  
25 - Besançon

### Société suisse de bienfaisance de Morteau

5 bis, rue de la Gare  
25 - Morteau

### Société suisse de Pontarlier

6, rue des Abattoirs  
25 - Pontarlier

### Société suisse de Villers-le-Lac

9, Quartier Neuf  
25 - Villers-le-Lac

### Club agricole suisse Doubs/Haute-Saône/Sainte-Marie

70 - Chavane

### Amicale des Suisses de la Haute-Saône 70 - Autrey-les-Gray

### Société suisse philanthropique du pays de Montbelliard

Hôtel Franco-Suisse  
25 - Audincourt

### Société suisse de Fesches-le-Châtel

25 - Dampierre-les-Bois

### Société suisse de Champagnole

Grande rue  
39 - Poligny

### Cercle suisse de Dôle

26, avenue de Paris  
39 - Dôle

## Amicale suisse Ledonniene

Lons-le-Saunier  
39 - Sellières

## Bordeaux



## Consulat

21, Cours du Maréchal Foch,  
Tél : 52-18-65/66.  
M. Haeberlin Theodor, Consul général.  
M. Bösiger Hans, Vice-Consul.

La Société suisse de bienfaisance et le Club suisse de Bordeaux ont repris leurs activités le 7 novembre 1970 par une réunion d'informations suivie le 8 novembre par le désormais traditionnel déjeuner mensuel. C'est avec plaisir que les Suisses de Bordeaux et de la région retrouvent, après la période des vacances d'été, le chemin de la Maison suisse, 30, rue Leberthon à Bordeaux.

Comme chaque année, les comités envisagent différentes manifestations pendant toute la saison 1970-1971.

Réunions et déjeuners chaque mois.

Arbre de Noël.

Exposition de peinture, soirées théâtrales.

Sortie de Printemps. Fête du 1<sup>er</sup> août.

D'autre part, les jeunes reprennent dans les caves de la Maison suisse leurs soirées dansantes.

Tous les Suisses et sympathisants sont cordialement invités à participer à ces différentes manifestations et à suivre tout particulièrement les réunions

d'information qui ont lieu le premier samedi de chaque mois, et cela depuis de nombreuses années.

Maison suisse de Bordeaux, 30, rue Leberthon, Bordeaux - Téléphone 92-29-89.

## Tarbes

L'Amicale Suisse des Pyrénées a tenu son assemblée générale annuelle le 27 septembre 1970, dans la grande salle du restaurant la « Grande Taverne de Strasbourg », agréablement décorée.

Placée sous la présidence d'honneur du consul général de Suisse à Bordeaux, M. Haeberlin, elle réunissait une vingtaine de membres. Le président ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue au consul général ainsi qu'à sa charmante épouse qui avait bien voulu l'accompagner. Il remercia également tous les membres présents.

Il fit un compte rendu des événements survenus en cours d'année, qui fut très calme.

L'ordre du jour comprenait le renouvellement du comité. Ce dernier a été réélu à l'unanimité pour un an. Voici sa composition: MM. Aebischer, président; Wolf, vice-président; Meier, trésorier; Mme Leclusey, secrétaire et MM. Knabel et Jörg, conseillers.

Comme à l'accoutumée, le président insista sur l'importance du « Fonds de solidarité » ainsi que sur l'A.V.S.

Le trésorier présentait ensuite la situation financière qui est satisfaisante; et les comptes furent approuvés à l'unanimité. Puis le consul général nous mit au courant des principales questions qui intéressent les Suisses. La séance fut levée à 13 heures. Notre consul général avait eu la bonne pensée de nous offrir comme vin d'honneur un délicieux « Neuchâtel » et ce fut un plaisir pour les compatriotes de trinquer à la ronde.

Un repas fut ensuite servi ; où les participants eurent l'agréable surprise de trouver sur leur couvert une plaque du délicieux chocolat suisse, généreusement offert par M. et Mme Jörg. Le climat était des meilleurs, des tours de chants, la sincérité des sentiments exprimés, la cordialité naturelle qui animaient chacun des participants sûrent créer l'ambiance.

Le Président : AEBISCHER.

### Sociétés

**Club suisse de Bordeaux**  
30, rue Leberthon  
33 - Bordeaux

**Société suisse de bienfaisance de Bordeaux**  
30, rue Leberthon  
33 - Bordeaux

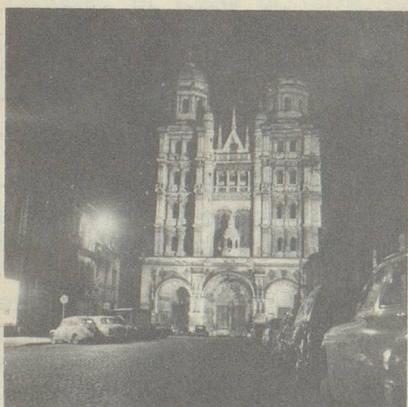
**Cercle suisse d'Agen**  
6, avenue du Général-Leclerc  
47 - Agen

**Société helvétique de bienfaisance**  
Chemin de Bellefontaine  
31 - Toulouse

**Amicale suisse des Pyrénées-Tarbes**  
11, rue Vaussenat  
65 - Tarbes

**Club helvétique de la Côte Basque**  
1, rue du Centre  
64 - Biarritz

### Dijon



### Consulat

6, rue Rameau,  
Tél : 32-12-59.  
M. François Louis, Consul.  
M. Leu Jacques, Vice-Consul.

### Sociétés

**Société suisse de la Côte-d'Or**  
Dijon  
Brasserie Gillet  
4, rue du Chapeau rouge  
21 - Dijon

### Union helvétique et Cercle amical suisse de l'Aube

10 - La Villeneuve-au-Chêne

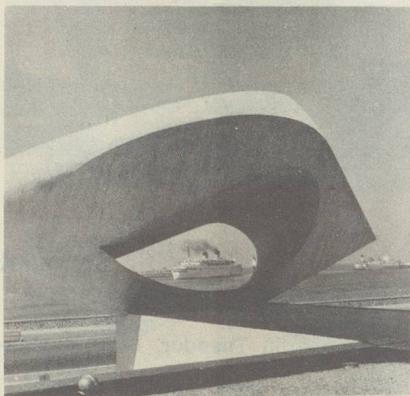
### Union helvétique du Centre

58 - Nevers

### Amicale suisse de l'Yonne

Saint-Georges-sur-Baulches  
c/M. Grollimund  
Ferme de Bon-Pain  
89 - Saint-Georges-sur-Baulches

### Le Havre



### Consulat

124, bd de Strasbourg,  
Tél : 42-27-09.  
M. Steiner Edwin Albert, Consul.  
M. Amiet Roger, Vice-Consul.

### Réunion régionale dans la Manche

Ce ne fut pas le beau temps qui attira les Suisses de la Manche à Barneville-s-Mer, le dimanche 11 octobre 1970, mais plutôt le vif désir de participer à l'assemblée générale du Groupement amical des Suisses de la Manche, sous la présidence de M. André Derendinger venu de La Méauffe/Pont-Hébert. La secrétaire de la société, Mme Alfred Pozzi, de Bricquebec, avait pris soin d'envoyer les invitations à la centaine de nos compatriotes dispersés dans une trentaine d'agglomérations de la Manche et leur avait promis un succulent repas et quelques heures d'agréable détente, en la présence du Consul et de Mme Steiner qui avaient tenu tout spécialement à faire le déplacement du Havre pour cette occasion.

Les convives ne devaient pas être déçus. Sur le coup de midi, les voitures arrivèrent les unes après les autres sur la place centrale de Barneville-s-Mer, où se situe l'Hôtel-Restaurant du Sport, lieu de rendez-vous, et dès l'abord les conversations et échanges de compliments et de souvenirs allèrent bon train, jusqu'à ce que la salle de l'hôtel fût prise d'assaut et totalement remplie. Parmi l'assistance, nantie d'un bon appétit et avec de quoi le satisfaire amplement, régnait une atmosphère de réel contentement des plus sympathiques.

M. Derendinger se hâta d'ouvrir, en sa qualité de président, la partie officielle de la réunion, avant que les participants ne soient trop pris par les conversations « entre voisins ».

Il remercia M. le Consul et Mme Steiner, qui avaient déjà pris part l'an passé à la même réunion à Saint-Lô, d'être présents cette fois encore, et tout en se déclarant satisfait de la venue de tous les compatriotes qui s'étaient annoncés, il exprima ses regrets de constater que la question de l'âge et du transport empêchait certains d'être là, amenant ainsi d'année en année une diminution des effectifs. Il témoigna sa gratitude aux compatriotes « plus très jeunes » d'avoir quand même répondu à son appel et leur rendit hommage pour l'effort accompli afin de demeurer des membres fidèles et actifs du groupement. Parmi eux, M. et Mme Alfred Pozzi qui, le 18 septembre 1970, célébraient leurs noces d'or, c'est-à-dire 50 ans de vie conjugale, en restant en bonne santé et alertes, comme le prouve le dévouement de Mme Pozzi dans l'accomplissement de sa tâche de secrétaire du groupement. Très émue par les vœux et félicitations que lui adressèrent les compatriotes présents, Mme Pozzi put à peine, en son nom et au nom de son mari, les remercier pour leurs aimables paroles et la superbe gerbe de

roses qui lui fut remise à l'occasion de ce bel anniversaire. Vers la fin du repas, M. le Consul prit à son tour la parole. En évoquant la réunion de l'année passée à Saint-Lô, M. Steiner fit part à l'assistance de sa satisfaction à lui-même et à sa femme de se trouver une nouvelle fois parmi leurs compatriotes de la Manche, et déclara qu'il se rendait bien compte que le fait de la dissémination des Suisses dans ce département situé à l'extrême pointe de la Normandie et des distances qui séparaient les familles les unes des autres interdisait à beaucoup de participer aux réunions-mêmes de leur groupement et encore plus à la traditionnelle « journée des Suisses de Normandie » qui a lieu habituellement à mi-chemin entre Dieppe et Cherbourg. C'est justement pour cette raison qu'il attache du prix à venir les voir dans leur « fief », afin de mieux les connaître et, si nécessaire, les entretenir des questions administratives les concernant ou des événements marquants de Suisse. Après son allocution, il parla en particulier avec ceux ayant des questions à lui poser. C'est avec regret que M. le Consul et Mme Steiner durent prendre le chemin du retour vers Le Havre, alors que musique folklorique et chansons suisses se firent entendre parmi l'assistance composée de compatriotes heureux d'être réunis et de retrouver, pour un moment, un peu de l'atmosphère de la Patrie.

E.P.

Les sociétés suisses du Havre, l'Helvétia et la Caisse suisse de secours du Havre et de l'arrondissement consulaire, ont appris avec beaucoup de peine le décès de M. Walter Rohr, à l'âge de 84 ans.

Arrivé en notre ville en 1915 comme jeune employé de commerce, M. Rohr par sa compétence et sa conscience professionnelle avait gravi tous les échelons pour terminer sa car-

rière comme fondé de pouvoir d'une importante maison de la place.

M. Rohr fut toujours un des membres les plus actifs de nos deux sociétés et pendant longtemps il présida la Caisse suisse de secours.

Il fut aussi notre représentant dans la plupart des réunions des Suisses de France, ainsi que lors des Journées des Suisses de l'étranger, en Suisse. Ses comptes rendus de ces réunions de même que ses allocutions pleines de finesse et de remarques pertinentes faisaient toujours le délice de ses auditeurs !

Les sociétés suisses du Havre perdent en M. Rohr un compatriote remarquable et d'un dévouement exemplaire.

Quelques jours à peine après le décès de M. Rohr, nous apprenions également avec tristesse la disparition d'un autre de nos compatriotes du Havre, M. Charles Alexandre Eichmann, secrétaire depuis 1967 de l'Helvétia du Havre.

M. Eichmann fut chef d'atelier aux Forges et Chantiers de la Méditerranée qui fabriquèrent à l'époque, au Havre, des moteurs Diesel sous licence Sulzer.

D'une nature robuste, M. Eichmann, qui n'avait pratiquement jamais perdu une journée de travail pour maladie, devint souffrant peu de temps après sa mise à la retraite et malgré son énergie à se soigner, le destin en décida autrement. Il avait 67 ans.

Nous renouvelons à Mme Rohr et à Mme Eichmann, ainsi qu'à leurs familles, nos bien sincères condoléances.

Ch. Boesch  
Président de la Société suisse l'Helvétia du Havre

#### Sociétés

Société suisse « L'Helvétia »  
Le Havre  
c/Consulat de Suisse  
124, rue de Strasbourg  
76 - Le Havre

Caisse suisse de Secours du Havre et de l'arrondissement consulaire du Havre

c/Consulat de Suisse

Cercle suisse de Rouen

268 chemin de Clèves

76 - Bois-Guillaume

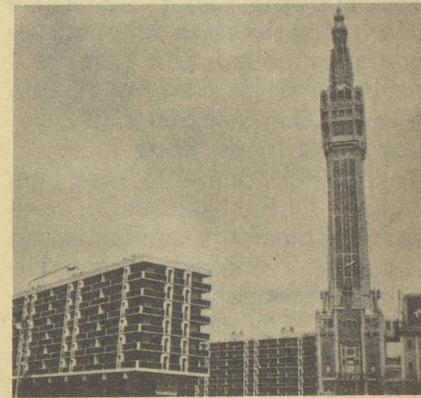
Groupe amical des Suisses de la Manche

Groupement amical des Suisses du Calvados

3, rue de Strasbourg

14 - Caen

#### Lille



#### Consulat

28, place de la gare,  
Tél : 55-44-01.

M. Joseph André, Consul.  
M. Junod Louis, Vice-Consul.

#### Almanach Pestalozzi

L'almanach Pestalozzi, destiné aux jeunes (disons de 11 à 15 ans...), est disponible. Les compatriotes intéressés peuvent se le procurer au Consulat ; s'ils désirent un envoi postal, ils voudront bien joindre à leur demande, soit un virement postal, soit un chèque bancaire de F 6, libellé au nom du « Club suisse », soit encore 6 F en timbres-poste.

#### Connaissez-vous la Société suisse de bienfaisance de Lille et du Nord de la France ?

Le Messager suisse de France atteindra peut-être des compatriotes qui ignorent l'existence de cette Société, mais aussi, quelques-uns qui, l'ayant connue, l'ont oubliée depuis des années... Mais oui, elle tient bon, grâce à des membres fidèles et consciencieux ; elle fait

ce qu'elle peut pour venir en aide, surtout, à des Suisses âgés, aux ressources très modestes ; elle ferait davantage, si les adhésions se multipliaient... La cotisation reste minime, afin d'être à la portée de tous : 8 F par an. Le Président souhaite, bien sûr, que beaucoup fassent davantage ; des dons exceptionnels sont également possibles, et acceptés avec reconnaissance, surtout en hiver, époque à laquelle le Comité doit prévoir des subsides pour achat de charbon, et songer à l'envoi de quelques colis ! Son adresse : 28, place de la Gare, Lille. Son n° de C.C.P. : 452-63 LILLE.

#### Les livres parmi nous

L'exposition itinérante «Les plus beaux livres suisses», qui compte plusieurs centaines de volumes, a commencé son circuit en France ; elle sera présentée à Amiens en avril 1971, à la Maison de la Culture, avec un environnement approprié ; à côté de très beaux ouvrages en allemand, en français et en italien, primés pour leurs qualités typographiques, l'on pourra y voir, et y feuilleter, de très nombreux livres en langue française. Il est possible que la Bibliothèque municipale d'Amiens organise à la même date une présentation de livres suisses anciens.

Quant à Lille, la même exposition lui parviendra... au printemps 1972.

#### Sociétés

**Société suisse de bienfaisance de Lille et du Nord de la France**  
28, place de la Gare  
59 - Lille

**Club suisse de la région lilloise**  
28, place de la Gare  
59 - Lille

#### Lyon

#### Consulat

8, rue Godefroy,  
Tél : 24-51-34/35 - 24-72-81.  
M. Cuttat René, Consul général.  
M. Soldati Aldo, Vice-Consul.



L'Union helvétique de Lyon a le plaisir de vous annoncer qu'elle tiendra son Assemblée générale annuelle le **vendredi 11 décembre 1970 à 18 h 30**.

La réunion aura lieu soit au carnotzet, soit dans la salle de la Maison suisse, 15, rue du Musée Guimet à Lyon, ceci en fonction du nombre de participants. (Voir ordre du jour ci-dessous.)

#### Ordre du jour :

- 1°) Rapport d'activité.
- 2°) Rapport financier présenté par le trésorier.
- 3°) Rapport de la Commission de vérification des comptes et approbation de la gestion financière.
- 4°) Adoption du projet de budget présenté par le trésorier et fixation des cotisations.
- 5°) Election du Comité au scrutin secret, suivant les dispositions de l'article 22 des Statuts.
- 6°) Nomination de la Commission de vérification des comptes.
- 7°) Discussion, et scrutin éventuel, sur toute proposition remise par écrit 5 jours avant l'Assemblée générale et signée de 15 membres actifs au moins.

Ladite Assemblée générale sera suivie de la célébration de la fête de l'Escalade à laquelle sont conviés tous les Suisses de la région lyonnaise et tout particulièrement les Genevois

bien entendu.

\*\*

D'autre part, l'Union helvétique informe ses membres ainsi que les membres des Sociétés associées, que l'Arbre de Noël 1970, se tiendra dans la salle de la Maison suisse, 15, rue du Musée Guimet à Lyon, le **dimanche 13 décembre 1970** (Ouverture des portes à 14 h.)

Les personnes qui seraient désireuses d'adresser des lots ou dons à l'Union helvétique pour lui permettre la réalisation de sa tombola habituelle, voudront bien faire parvenir les dits lots ou dons à l'adresse de l'Union helvétique, 15, rue du Musée Guimet à Lyon - CCP n° 367-50 LYON.

Par ailleurs, les membres désirant faire inscrire leurs enfants à l'Arbre de Noël, voudront bien adresser les renseignements suivants directement à M. Jean Chassot, 4, avenue des Frères Lumière à Lyon 8<sup>e</sup>. Ceci concerne exclusivement les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1958 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

#### A tous les jeunes Suisses de Lyon !

Savez-vous qu'il existe à Lyon, au sein de l'Union helvétique, 15, rue du Musée Guimet, Lyon 6<sup>e</sup>, un groupe de jeunes Suisses et amis de la Suisse âgés de 15 à 30 ans environ ?

Les principales activités de notre club sont la Danse, l'Expression corporelle, le Journal, le Patinage, la Piscine, le Ski.

Si vous voulez vous joindre à nous pour nouer des contacts amicaux, vous divertir et mieux connaître la Suisse, téléphonez à Michel Bodmer (52-72-66) ou à Jean-Loup Schmid (84-48-26) pour connaître les dates de nos prochaines réunions.

Dans l'espérance de faire bientôt votre connaissance, recevez notre cordial salut patriotique.

Le Président : H. JACOT

## Colonie suisse de Bellegarde et environs

Le Comité a décidé, lors de sa dernière réunion, d'élargir sa composition et de faire appel à de nouveaux membres, ce qui lui permettra de parfaire ses différentes activités.

Le Président :  
Charles PERROT

## Colonie suisse du Pays de Gex

Un rêve de plus de 20 ans en train de devenir réalité !

Notre Colonie suisse forte de 600 membres et dirigée avec bonheur depuis sa fondation en 1947 par M. le Dr Alfred André avait depuis toujours espéré avoir un lieu de réunion qui lui soit propre pour accueillir tous nos compatriotes et amis français.

Ce n'est qu'en 1967, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de notre Société que, sous l'impulsion dynamique de M. Philippe Gonin, un Comité a été créé pour la construction de la Maison suisse du Pays de Gex.

Dès le départ, nous avons eu l'appui total de nos représentants diplomatiques Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Pierre Dupont et de Monsieur le Consul général de Suisse à Lyon M. René Cuttat. La Commission des Suisses de l'étranger en la personne de M. Paul Gruaz s'est déclarée également prête à soutenir nos efforts.

En 1970, la construction démarrait. Les 3 premières années ayant été mises à profit pour débuter la collecte de fonds, achat de terrain et études de plans.

Depuis le mois de mai, tous les samedis, nos compatriotes mainent bénévolement pelles, pioches et truelles pour bâtir notre maison.

Le 16 août, nous avons fêté la fin des travaux de la partie en dur du rez-de-chaussée de notre maison dont les murs sont en pierres apparentes et de la dalle sur laquelle viendra reposer le chalet en madriers massifs.

Avant la fin de l'année, nous espérons monter le chalet de madriers, réservant les finitions intérieures pour l'an prochain. Bientôt le rêve des fondateurs de notre Colonie suisse du Pays de Gex sera réalisé. Notre chalet, construit dans le style du Pays d'En Haut, richement décoré, sera un symbole de notre patriotisme et de la solidarité qui nous unit.

Aux portes de Genève, face au pays avec à l'arrière-plan la chaîne des Alpes, majestueuse, il sera un témoignage tangible de l'amour que nous portons à notre patrie.

Cette réalisation coûte évidemment fort cher et, si des compatriotes d'autres régions de France veulent nous aider financièrement, leurs dons seront les bienvenus à l'adresse suivante : Maison suisse du Pays de Gex Flies Crozet 01 Gex - Banque : Crédit Lyonnais 01 Gex.

D'avance, nous remercions de tout cœur tous ceux qui nous apporteront leur appui.

« Nous saisissons cette occasion, fidèles et chers Confédérés, pour vous recommander avec nous à la protection divine. » (Selon un ancien usage, formule en vigueur pour conclure entre Confédérés tout acte officiel.)

## Sociétés

### Société suisse de bienfaisance

8, rue Godefroy  
69 - Lyon 6<sup>e</sup>

### Chambre de Commerce suisse en France, Section Rhône-Alpes et Centre, Lyon

15, rue du Musée Guimet  
69 - Lyon 6<sup>e</sup>

### Union helvétique de Lyon

15, rue du Musée Guimet

69 - Lyon 6<sup>e</sup>

### Tireurs suisses de Lyon

15, rue Etienne-Richerand  
69 - Lyon 3<sup>e</sup>

### Groupement philatélique suisse de Lyon

4, avenue des Frères Lumière  
69 - Lyon

### Pro Ticino

54, rue Camille-Desmoulins  
69 - Saint-Priest

### Colonie Suisse du Pays de Gex

131, rue des Terreaux  
01 - Gex

## Colonie Suisse de Bellegarde et environs

Café-Rest. Hudry  
Place Victor-Bérard  
01 - Bellegarde

## Association Helvétique de Grenoble

Café de Normandie  
Place Grenette  
38 - Grenoble

## Union Helvétique du Roannais

Roanne  
Hôtel Terminus  
Cours de la République  
42 - Roanne

## Société Amicale Suisse de Saint-Etienne et ses environs

St-Etienne  
Café de la Préfecture  
27, rue Charles-de-Gaulle  
42 - St-Etienne

## Union Helvétique de Clermont Ferrand

Adresse du Président

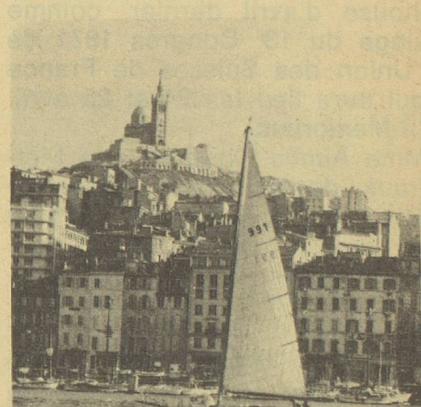
## Société d'Amitié Franco-Suisse de Vichy

Chez M. Scossa  
29, rue de Paris  
03 - Vichy

## Cercle Helvétique de Montluçon

31, rue Commandant-Goetschy  
03 - Neris-les-Bains

## Marseille



## Consulat

7, rue d'Arcole,  
Tél : 53-36-65.  
M. Morand Oswald, Consul général.  
M. Ginier Henri, Jean, Vice-Consul.  
M. Studer Paul, Chancelier.

**A Marseille, une exposition des plus beaux livres suisses, placée sous l'égide de « Pro Helvetia » et aménagée par la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande, sera organisée, du 20 février au 10 mars 1971, à la Bibliothèque municipale mise gracieusement par la mairie à la disposition du**

Consulat général qui patronne cette manifestation. Elle sera agrémentée de portraits de poètes et savants suisses, de diapositives et d'affiches caractéristiques, consacrées à l'édition. Le vernissage est prévu pour la mi-février, en présence des milieux officiels, universitaires, intellectuels et artistiques de Marseille.

\*\*

1971 sera une année particulièrement faste pour la communauté suisse de Marseille. En effet, ce ne sont pas moins de 3 des plus actifs groupements de la Fédération des sociétés suisses qui commémoreront le centenaire de leur fondation, à savoir : la Société suisse de bienfaisance, le Cercle helvétique et le Grütli. De son côté, la section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de commerce suisse en France fêtera, elle, son 50<sup>e</sup> anniversaire.

Enfin, Marseille a été choisie à l'unanimité, au Congrès de Mulhouse d'avril dernier, comme siège du 13<sup>e</sup> Congrès 1971 de l'Union des Suisses de France qui aura lieu les 24 et 25 avril.

#### In Memoriam

Mme Aimée Chauvet, née Mettraux, doyenne des Suisses de Marseille et vraisemblablement de toute la circonscription consulaire, s'est éteinte le 25 septembre 1970, entourée de l'affection des siens, dans sa 102<sup>e</sup> année. En février 1969, l'alerte centenaire avait été fêtée de toute part, tant par les autorités marseillaises, les milieux suisses, le Consulat général, que par les autorités du Canton de Vaud et de la commune de Villars-le-Terroir dont elle était ressortissante.

C'est une belle figure de la colonie suisse qui disparaît.

\*\*

Notre ami Jean-Pierre Bertrand, qui fut vice-consul puis consul-adjoint à Marseille durant de longues années — il y a laissé de fort nombreuses et solides attaches — est décédé inopiné-

ment au cours d'un séjour qu'il effectuait en Suisse, en juillet. A fin 1968, il avait été nommé par le Conseil fédéral en qualité de Consul de Suisse à Lourenço-Marques avec juridiction sur tout le territoire du Mozambique. Nous garderons de lui un souvenir ému.

#### Les Amis du Grütli.

La Société suisse « Les Amis du Grütli », hébergée dans la campagne « Les Charmerettes », 5, Chemin de la Colline Saint-Joseph, Marseille 9<sup>e</sup>. Quartier Le Cabot, offre à ses membres français et suisses et à leurs familles un cadre de verdure au sein même de la grande ville. Les citadins que nous sommes apprécieront chaque semaine davantage cette possibilité de « Sortie en ville » dans une magnifique propriété (Siège du Foyer helvétique) alors que les promenades dominicales et les encombrements du retour sont de plus en plus redoutés.

Le Comité a fait un gros effort pour présenter des locaux accueillants, un environnement fleuri et des possibilités nouvelles de restauration, à des tarifs très raisonnables, grâce à nos nouveaux gérants : M. et Mme Schnebelen.

Nous serions très heureux de pouvoir regrouper les samedis et dimanches, un nombre toujours plus grand de compatriotes et d'amis. Vous pouvez vous renseigner sur place ou auprès du Président R. Hoffmeyer, 621 Le Corbusier, 13 - Marseille 8<sup>e</sup>.  
Tél : 76-04-60.

Le Président :  
R. HOFFMEYER.

#### Au Consulat général

Le Chancelier du Consulat général, M. Paul Studer, a été nommé chef de chancellerie de l'Ambassade de Suisse à Nairobi et nous quittera très prochainement. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles activités et, pour lui et sa famille, un excellent séjour au Kenya.

#### Sociétés

**Chambre de Commerce Suisse en France**  
Section de Marseille et du Sud-Est  
7, rue d'Arcole  
13 - Marseille (6<sup>e</sup>)

**Cercle Helvétique de Marseille**  
7, rue d'Arcole  
13 - Marseille (6<sup>e</sup>)

**Eglise Protestante Suisse**  
14, rue Albert-Chabanon  
13 - Marseille

**Fédération des Sociétés Suisses de Marseille**  
7, rue d'Arcole  
13 - Marseille (6<sup>e</sup>)

**Société « Les Amis du Grütli »**  
5, Chemin de la Colline Le Cabot  
13 - Marseille (9<sup>e</sup>)

**Société Suisse de Bienfaisance**  
7, rue d'Arcole  
13 - Marseille (6<sup>e</sup>)

**Société Helvétique de Bienfaisance**  
11, rue Poitevine  
34 - Montpellier

**Société Suisse de Bienfaisance Helvetia de Nîmes et du Gard**,  
20, rue Clérisseau  
30 - Nîmes

**Amicale Suisse de St-Raphael et ses environs**,  
63, rue Jules Barbier  
83 - St-Raphael

**« Helvetia », Sté Suisse de Bienfaisance d'Avignon et région**,  
Avignon  
Adresse du Président  
Meylan Samuel  
« La Charavine »  
84 - Orange

#### ILE DE CORSE

Une Agence consulaire de Suisse, relevant du Consulat général à Marseille, a été ouverte à Ajaccio et son titulaire désigné en la personne de M. Pius AEPLI, qui a reçu à cette occasion le titre de Vice-Consul honoraire.

Adresse :  
c/o Sté Méditerranéenne de Banque  
15, Bld Roi Jérôme  
20 - AJACCIO  
Tél : (95) 21-00-13

## Mulhouse



### Consulat

19 a, rue du Sauvage,  
Tél : 45-32-12.  
M. Prisi André, Consul.  
M. Regolati Angelo, Vice-Consul.

Je désirerais exprimer encore une fois aux Présidents des Sociétés suisses de l'arrondissement consulaire et aux membres dévoués de leurs Comités ayant organisé des manifestations patriotiques, mes plus chaleureux remerciements. Ces réunions ont été bien fréquentées et ont favorisé la bonne entente entre compatriotes et leurs amis français. A Mulhouse, la présence d'un Sous-Préfet à la soirée traditionnelle en la grande salle du restaurant du Zoo, a souligné l'excellence de nos rapports avec l'Administration locale, ce dont je me réjouis.

La vingtaine d'enfants qui ont passé leurs vacances au pays sous l'égide de Pro Juventute, ont regagné leurs foyers. Il serait souhaitable qu'un plus grand nombre d'enfants profitent de cette aubaine. Nos Groupements ont repris leur activité après la courte trêve de l'été. Je leur souhaite plein succès dans leurs activités, les assurant une fois de plus de mon entier appui, de celui de mes collaboratrices et collaborateurs, comme aussi de toute ma sympathie.

Le Consul de Suisse : A. PRISI.

### Société suisse de bienfaisance de Mulhouse et environs.

La traditionnelle fête de l'Arbre

de Noël aura lieu cette année le 6 décembre dès 14 h au restaurant des Grands Magasins du Globe.

Tous les membres de la Société sont cordialement invités à y participer.

Le Président :

### Sociétés

**Cercle Suisse de Mulhouse**  
17, place des Victoires  
68 - Mulhouse

**Société Suisse de Bienfaisance de St-Louis et environs**  
St-Louis  
Chez le Président  
3, rue des Trois-Frontières  
68 - Huningue

**Société Suisse de Bienfaisance de Mulhouse et environs**  
19 a, rue du Sauvage  
68 - Mulhouse

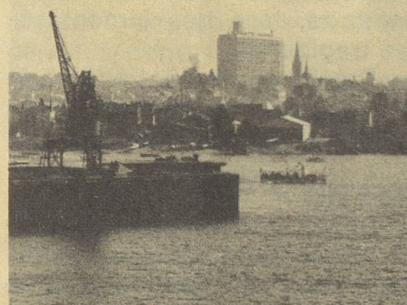
**Société Suisse « Helvétia »**  
Colmar  
Chez le Président  
Grafas Jean  
17, rue des Américains  
68 - Colmar

**Cercle Suisse de Belfort**  
Belfort  
26, rue de Mulhouse  
Restaurant Mérique  
90 - Belfort

**Société Suisse de Beaucourt et environs**  
30 - Beaucourt

**Société Suisse de Delle**  
Le Côteau  
90 - Delle

## Nantes



### Consulat

14, rue Boileau,  
Tél : 71-82-11.  
M. Roy Albert, Consul.

### Arbre de Noël de l'Union suisse de l'Ouest.

L'Arbre de Noël de l'U.S.O. au-

ra lieu le dimanche 13 décembre 1970, à 14 h, dans la salle du « Touring-Club » (entrée rue François Sallières, à Nantes). Le Comité espère que nombreux seront ceux qui prendront part à cette manifestation où, selon la tradition, tous sont cordialement invités à venir voir des films suisses et des dessins animés en attendant l'illumination de l'arbre et l'arrivée du Père Noël.

Que les parents n'oublient pas d'annoncer au Consulat, avant le 10 décembre — dernier délai — le prénom et l'âge de ceux de leurs enfants âgés de 15 ans maximum, qui assisteront à cette réunion. Ils faciliteront ainsi la tâche des dévouées collaboratrices qui aideront le Père Noël à remplir sa hotte.

### Sociétés

**Union suisse de l'Ouest**  
14, rue Boileau  
44 - Nantes

## Nice



### Consulat

4, avenue Georges Clémenceau,  
Tél : 88-85-09 - 88-54-76.  
M. Kappeler Gaston, Consul.  
M. Stadelmann Louis, Vice-Consul.

### Sociétés

**Société « Le Grütl »**  
4, bd de Cimiez  
06 - Nice

**Amicale Suisse d'Antibes-Juan-les-Pins**  
Voyages Bonnard  
Office Suisse  
06 - Juan-les-Pins

**Société Suisse de Secours**

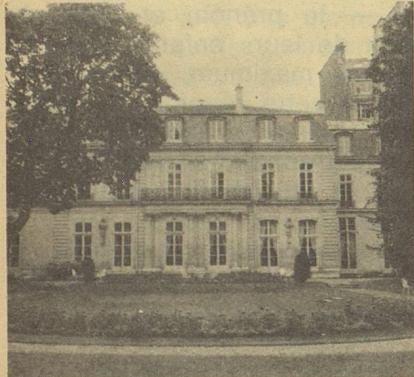
Cannes  
Chez le Président  
« Les Oiseaux »  
Route du Cannet  
B. P. 150  
06 - Vallauris

**Société Helvétique de Secours**

4, bd de Cimiez  
06 - Nice

**Société Helvétique de Bienfaisance de Menton**

Hôtel Bristol  
06 - Menton

**Paris****Ambassade et Section consulaire**

142, rue de Grenelle,  
Tél : 551-62-92.  
M. Dupont Pierre, Ambassadeur.  
M. Guélat Marcel, Consul.  
M. Jeanguenin Philippe, Vice-Consul (chancellerie).  
M. Feer Yves, Vice-Consul (AVS).  
M. Steudler Ferdinand, Vice-Consul (visas).

**Les Suisses en France**

Numéro spécial de la « Revue économique franco-suisse » de la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris 1<sup>er</sup>. Prix : 15 F. Ce numéro — parution fin décembre — constituera un véritable panorama de l'apport des Suisses à l'industrie et aux affaires françaises comme aussi dans le domaine des arts, des sciences et des lettres à travers les siècles. Ces pages d'histoire seront précédées d'un important article démontrant, par secteurs, l'apport actuel des diverses industries suisses à l'ensemble de l'économie française.

**Les Suisses de Paris expriment leur confiance au Conseil fédéral.**

Robert Vaucher, Président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris a adressé au Conseiller fédéral Pierre Graber, Chef du Département politique, le télégramme suivant :

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés suisses de Paris a décidé à l'unanimité des 16 présidents de sociétés représentant plus de 6000 Suisses de la région parisienne d'adresser au Conseil fédéral ses sincères félicitations pour avoir mené à bien la difficile mission qui permit d'arriver à la libération de tous les otages helvétiques et de n'avoir cédé à aucune pression tendant à faire accepter la discrimination des otages suivant leur nationalité.

Les Suisses de la région parisienne, heureux de pouvoir grâce à l'article 45 bis de la Constitution, s'intéresser plus efficacement que jadis à l'action de notre diplomatie, sont fiers du succès de cette dernière, faisant de Berne le centre international des négociations qui aboutirent à sauver la vie des malheureux prisonniers. Nous vous apportons le témoignage de notre confiance pleine et entière dans notre haute autorité fédérale et l'hommage de notre gratitude pour son action humanitaire dans des circonstances tragiques.

Le Président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris a reçu la réponse suivante :

Monsieur le Président,  
Le Département politique fédéral m'a chargé de vous exprimer ses vifs remerciements pour le télégramme que vous avez bien voulu adresser le 29 septembre au Chef du Département, au nom du Conseil d'Administration de la Fédération des Sociétés suisses de Paris.

Nos autorités ont été particulièrement touchées de l'intérêt

que vous portez à la politique suisse, et de la sympathie témoignée au Conseil fédéral. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et très sincères.

Pierre DUPONT.

**Pro Ticino.**

Le Comité de la Pro Ticino se fait un plaisir de vous annoncer que sa fête annuelle aura lieu le dimanche 24 janvier 1971 à l'hôtel du Grand Pavillon, 36, rue de l'Echiquier, Paris 10<sup>e</sup>, sous la présidence de M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France.

La rencontre des Tessinois et de leurs amis débutera par un banquet à 13 h 30 qui sera suivi d'un bal gratuit.

Les danses et les jeux seront dirigés par le « Trio Ricotta ». Tous les Tessinois sont chaudement priés de nous réserver ce dimanche.

Le Comité profite de l'occasion pour vous adresser à tous, ses sentiments très amicaux et fidèles.

Pour tout renseignement, s'adresser au président C. Baumann, 77, rue de la Convention, Tél : 842-21-39.



**Savez-vous ce qu'est le Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries à Paris 10<sup>e</sup> ?**

C'est avec grand plaisir que je profite de la large diffusion qui est donnée au présent numéro du Messager Suisse de France, pour faire connaître notre institution.

Le Cercle Commercial Suisse est ouvert à tous les Suisses de France et même d'ailleurs, disposé à appuyer, soutenir et réaliser les objectifs que se sont fixés ses fondateurs en 1881.

Selon les statuts, le Cercle a pour buts :

- a) de contribuer, dans sa sphère d'activité, au maintien et au développement des sentiments séculaires d'amitié entre la Suisse et la France, et de faciliter les échanges intellectuels et humains entre les deux pays ;
  - b) d'organiser, à l'intention des jeunes Suisses venus faire un séjour d'étude ou de travail en France, des cours de diverses langues modernes et de sciences commerciales, ainsi que de toute branche d'une utilité reconnue ;
  - c) de s'occuper du placement gratuit des ressortissants suisses et français dans le commerce, l'industrie, la banque et les activités économiques en général ;
  - d) de favoriser l'éducation intellectuelle et morale de ses membres par l'organisation de conférences, de visites instructives, de travaux, de concours, ainsi que par la mise à leur disposition d'une bibliothèque, d'une salle de lecture et de correspondance ;
  - e) d'assister et de secourir ses membres en cas d'infortune ou de maladie ;
  - f) de resserrer les liens d'amitié et de confraternité entre ses membres et de contribuer à entretenir les sentiments de solidarité entre les sociétés et résidents suisses en France.
- Aujourd'hui, tous ces objectifs ont été atteints, voire dépassés :

— Une école permanente de jour et du soir fonctionne.

— Un bureau de placement gratuit est dirigé avec compétence et succès par Maître Burger, puisque depuis plusieurs années ce bureau place quelque 500 stagiaires en moyenne par an.

— Un service de renseignements juridiques gratuits est assuré depuis plus de 30 ans par Maître Chaplain pour les membres du Cercle.

— Une bibliothèque contenant environ 4000 volumes est à la

disposition des membres, ainsi qu'une dizaine de journaux suisses. Le Cercle possède, en outre, une agréable salle de lecture et de correspondance. Ainsi que vous pouvez constater, le Cercle est un petit centre culturel et aussi de rencontres. Pourquoi n'y adhériez-vous pas ?

Nous sommes aujourd'hui 500 membres environ, nous devrions être 5000. Ici aussi, l'union fait la force. Il vous suffit de verser 20 francs au C.C.P. 1342-23 PARIS, et vous recevrez votre carte de membre. Pour de plus amples renseignements, écrivez-nous.

Maître Chaplain est un érudit dévoué, accueillant et sage. Je saisis cette occasion pour le remercier très sincèrement au nom du Cercle pour tous les renseignements et conseils donnés à nos adhérents jusqu'à ce jour.

Ceux qui ont des problèmes juridiques à résoudre peuvent consulter Maître Chaplain en toute confiance. Ils ne seront pas déçus.

Cercle Commercial suisse  
Le Président :  
D. VALLI.

### Renouveau au Cercle.

Le Cercle, malgré le peu de moyens financiers dont il dispose, est en train de faire peau neuve. En effet, depuis deux ans bien des choses ont changé dans notre maison. Les salles de lecture, de correspondance et de réunion ont été rénovées, les bureaux agrandis, repeints et modernisés, la salle des fêtes rafraîchie. Hélas, nous n'osons plus louer cette belle salle au-delà de 22 heures le soir, pour des raisons d'insonorisation. Nous lui cherchons une nouvelle vocation.

Le Cercle a aussi déménagé sa bibliothèque ; il l'a logée dans une autre salle plus petite et en a profité pour faire un tri de ses livres qui s'imposait depuis longtemps. De l'ancienne bibliothèque, ainsi que d'une au-

tre salle qui ne servait que de réduit, nous avons fait deux nouvelles magnifiques classes pouvant très bien accepter 20 élèves chacune.

Le Cercle dispose donc actuellement de six classes.

Comme vous pouvez constater nous ne chômons pas au Cercle.

Nous avons entrepris une campagne de propagande en Suisse en faveur de notre école au moyen d'affiches, auprès de quelque 400 institutions professionnelles. Espérons que le résultat sera très positif.

Si tout va bien, c'est-à-dire si nos prévisions se réalisent, le Cercle sera d'ici un an complètement remis à neuf. Nous prévoyons, en effet, de rénover couloirs et cages d'escaliers, ainsi que trois classes jusqu'à l'été prochain.

Le Cercle doit redevenir, même sans brasserie, cette ruche active et vivante qu'il était autrefois. Nous voulons en faire un petit centre culturel suisse, où chacun y trouvera intérêt et amitiés.

Et nous, penserez-vous, que deviendrons-nous dans tout ça ? Je sais, vous n'avez pas été gâtés cette année. Nous avons eu tellement de problèmes à résoudre que le temps pour organiser excursions et conférences nous a totalement manqué. Je vous prie donc de patienter et vous promets de faire mieux en 1971.

Restez-nous fidèles, vous ne le regretterez pas.

Bien cordialement vôtre.

### Cours de rattrapage à l'école du Cercle Commercial suisse,

Comme vous savez certainement, le Cercle entretient une école de jour et du soir, pour jeunes Suisses alémaniques désireux de perfectionner leurs connaissances de français à Paris.

Certains de nos professeurs seraient sans plus disposés à donner, par petits groupes, des

leçons de rattrapage à vos enfants; qu'il s'agisse de français, d'allemands, de mathématiques ou autres disciplines.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au Cercle Commercial suisse. Téléphone : 770-20-66.

#### **Qu'est-ce que le Service juridique gratuit du Cercle Commercial suisse ?**

Je crois qu'il est équitable et juste de poser cette question. Nombreux sont les adhérents de notre Association qui ignorent l'existence même de ce « Service ».

À une époque où la vie devient de plus en plus compliquée, que ce soit à la maison, dans la rue ou au travail, il est indispensable de connaître ses droits, comme aussi ses devoirs et ses responsabilités. C'est précisément, pour pouvoir se renseigner en cas de litiges découlant de tous ces rapports, que ce Service juridique gratuit a été créé. Il est dirigé depuis plus de 30 ans par: Maître Chappain, 10, rue des Messageries (5<sup>e</sup> étage gauche), 75 - Paris 10<sup>e</sup> Tél : 770-17-46, qui habite la même maison que le Cercle. Pour prendre rendez-vous, prière d'écrire ou de téléphoner, de préférence entre 11 et 16 h.

#### **Cercle suisse romand**

Samedi 19 décembre 1970, à 16 h 30 précises au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier, Paris 10<sup>e</sup> ( métro : Bonne Nouvelle), entrée : 8 F. gratuite pour les enfants : **Fête de Noël** sous la présidence d'honneur de S.E. M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France, avec Indrani (des Cabarets parisiens); Ario et Flip (de Médrano), illusionniste, clowns parodistes et musicaux.

**Arbre de Noël** (distribution gratuite de jouets et friandises aux enfants).

**Dîner de Noël** à 20 heures.

Menu : Le Boudin blanc, la Dinde de Noël rôtie, les Pommes gaufrettes, la Purée de marrons, la Salade de saison, le Plateau

de Fromages, la Bûche de Noël, Vins : le Blanc d'Alsace « Les Menétrières » ; la sélection de rouge « Pavillon ». Prix : 35 F boissons et service compris). Inscriptions : chez M. Hochin, Président des fêtes, 4, avenue Ingres. 95 - Arnouville-lès-Gonesse - Prière de préciser le nombre d'enfants assistant à l'Arbre de Noël et le nombre de couverts à retenir pour le dîner.

#### **Union Sportive suisse de Paris**

Siège social : 10, rue des Messageries - Paris 10<sup>e</sup>.

Jeunes sportifs suisses, Pour la plupart, vous venez à Paris pour la durée d'un stage, quelques-uns trouvent la possibilité d'y rester plus longtemps. Pendant votre séjour, vous aimerez pratiquer du sport, non pas dans un cadre inconnu et étranger pour vous, mais de préférence dans un milieu de compatriotes. L'U.S. suisse, Société sportive qui fête cette année ses 60 années d'existence, vous offre la possibilité de jouer au football, handball ou tennis dans une ambiance de bonne camaraderie. Vous y serez les bienvenus.

Pour tous renseignements s'adresser à : M. C. Niedermann, 3, rue Félix-Ziem, Paris 18<sup>e</sup> - Tél : 606-37-99.

Le Comité de l'U.S. suisse serait très reconnaissant aux Maisons suisses, industrielles et autres, établies à Paris et susceptibles d'employer des jeunes Suisses d'une façon temporaire ou durable, de bien vouloir l'en aviser. Vous lui rendez service.

#### **Société suisse de gymnastique de Paris.**

Jeunes filles, jeunes gens de nationalité suisse, vous qui aimez la gymnastique, la culture physique, les exercices en plein air, etc... adhérez à notre Société qui dispose de plusieurs locaux d'entraînement, dont un tout neuf et le plus moderne de tous.

Dans peu de temps nous commencerons l'entraînement en

vue de la participation à la prochaine fête fédérale de gymnastique, qui aura lieu à Aarau, berceau de la gymnastique en Suisse.

Participer à une « Fédérale » est une chose inoubliable pour un gymnaste et dont il parle toujours avec un enthousiasme non dissimulé. Aussi jeunes filles et garçons, vous êtes invités cordialement à venir renforcer les rangs de notre Société.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser au Président: Jean Frutiger, 7, rue Blanchard, 92 - Fontenay-aux-Roses. Téléphone privé: 702-44-11, Bureau: 808-07-50 - poste 244.

#### **La Société suisse de Tir de Paris vous attend.**

La Société suisse de Tir de Paris compte plus d'une centaine de membres. Depuis près d'une soixantaine d'années, ceux-ci s'entraînent au Stand national de Tir de Versailles, 2, route de Saint-Cyr en face du parc du Château, le seul stand français où l'on puisse tirer à 300 mètres. Ils participent à tous les Tirs fédéraux et à de nombreuses compétitions nationales.

Ils seraient heureux de voir les Suisses de la région parisienne venir grossir leurs rangs et prendre part à leurs séances d'entraînement, avec munitions suisses à 300 mètres au fusil d'ordonnance ou au fusil d'assaut et se préparer avec eux, au concours réservé aux Suisses de l'étranger que le Département militaire organisera à Berne en 1972 lors des grandes manifestations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Journée des Suisses de l'étranger.

Des tirs à 50 mètres au petit calibre et un tir à 10 mètres, pour les dames, permettent à nos compatriotes de s'adonner, dans une ambiance très cordiale, à notre sport national. Pour tous renseignements s'adresser au Président M. Robert Vaucher, 11, rue Jean Bologne, Paris 16<sup>e</sup> - Tél : 288-49-62.